

Créé en 1983, l'Etablissement public Loire est un syndicat mixte au service des plus de cinquante collectivités qui le composent actuellement (Voir *Rapport d'activité 2020*

https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/2021/07/EPLOIRE_RA_2020.pdf)

Il contribue à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Son activité de coordination, d'animation, d'information et de conseil auprès des acteurs ligériens se place comme structure référente.

Ses missions sont axées sur ses deux principaux métiers : hydraulicien et développeur territorial.

Elles s'exercent actuellement dans 4 principaux domaines :

- Gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac (soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire) et Villerest (écrêtement de crues et soutien d'étiage de la Loire)
- Evaluation et gestion des risques d'inondations
- Aménagement et gestion des eaux
- Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation

www.eptb-loire.fr

Contexte

L'Etablissement accompagne depuis plus de 35 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et la gestion des risques d'inondations, en leur apportant notamment un appui technique dans l'exercice de leurs missions.

Tel est notamment le cas depuis 2012 pour les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation. Fin 2015, l'Etablissement a d'ailleurs pris l'initiative d'un projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) pour les ouvrages de protection à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial, co-construit en lien étroit avec les collectivités concernées. Voir le *Livret de vulgarisation* d'octobre 2021 (https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/2021/07/EPTB_Livret_n10_OK.pdf) et le *Rapport de présentation* de juin 2021 (https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/2021/07/projet_paic_juin2021.pdf) relatifs au PAIC approuvé.

Dans ce contexte, depuis 2019 l'Etablissement s'est vu confier par plusieurs EPCI la gestion de leurs digues non domaniales, pour un linéaire cumulé de l'ordre d'une centaine de kilomètres, dans les départements de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de l'Indre, du Loir-et-Cher et du Cher ; des échanges sont en cours avec d'autres EPCI en Loire moyenne et Loire amont (Allier, Nièvre, Saône-et-Loire et Loire). Dans le même temps, il s'implique dans l'anticipation du transfert de gestion de digues domaniales à l'horizon 2024.

Missions principales :

Au sein du service Dignes, sous l'autorité du chef du service, vous interviendrez **en appui de la douzaine d'agents** (basés à Orléans et à Angers), principalement **sur les volets suivants** :

- **Ingénierie** : assistance pour la préparation et le suivi des études préalables à la réalisation de travaux de fiabilisation ; également, si besoin, la finalisation des dossiers de régularisation des systèmes d'endiguement.

- **Entretien** : accompagnement dans la préparation de cahiers des charges de type accords cadre à bons de commande pour le lancement des marchés afférents et le suivi de leur mise en œuvre le cas échéant.

- **Surveillance** : assistance dans le cadre de visites de surveillance annuelles, complémentaires ou post-crue des ouvrages, de la mise à jour des atlas cartographiques associés et des documents d'organisation le cas échéant.

Sur tous ces volets, une implication plus particulière est attendue pour la **capitalisation des outils et méthodes** mis en œuvre en lien avec la **conduite de travaux, y compris en situation de gestion de crise** des systèmes d'endiguement.

Compétences souhaitées et qualités requises :

- Ecole d'ingénieur ou Master
- De préférence spécialité Hydraulique, Géotechnique ou Génie civil
- Autonomie avec esprit d'équipe,
- Capacité d'organisation et rigueur dans les interventions
- Capacité d'analyse, de synthèse et de restitution
- Goût pour une activité partagée entre le travail de terrain et celui de bureau
- Permis B obligatoire

Contrat d'apprentissage de 1 an à 3 ans

Rémunérations : Apprenti(e)

Lieu : Orléans

Poste à pourvoir à partir de septembre 2022

Renseignements complémentaires sur le poste :

Pierre PHILIPPE, chef du service Dignes

Mail : pierre.philippe@eptb-loire.fr

Emmanuelle BRAIBANT – Chargée du personnel

Tél : 02.46.47.03.11 – mail : emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr

- Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le **25 février 2022** à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire, par voie électronique christelle.cantagrel@eptb-loire.fr ou postale (2 quai du Fort Alleaume – CS 55708 - 45057 Orléans cedex).